

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour Du 21 Octobre 2022

Membres présents :

Mesdames Fabienne GUY, Michèle GUYON, Myriam VIVOT.
Messieurs ROGNON Vincent, KALLAL Ahmed, PRENCIPE Michel, TOUBIN Frédéric,
VILLAME Fabrice, HENRIET Noël, BAUD Jacques, AMEIL Mickaël, LAPIERRE Mickaël,
NICOD Christophe.

Membres absents excusés :

Madame Agnès MINAZZI qui donne procuration à Myriam VIVOT.
Monsieur Valérian JARJAVAL qui donne procuration à Ahmed KALLAL.

Secrétaire de séance : Monsieur AMEIL Mickaël.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la mairie.

Début de séance à 20h05.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 SEPTEMBRE 2022

Le compte-rendu du 2 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 – ACCUEIL DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire lit la charte de l'élu local et demande aux nouveaux conseillers municipaux de la signer.

Point sur le projet éolien :

Le Maire rappelle la chronologie du projet.

Les études avaient débuté en janvier 2021 pour 5 ans. L'installation d'un mât de mesure n'a pas été réalisée.

Le Conseil municipal a tenu compte de la forte opposition du village et s'est retiré du projet. Le courrier recommandé envoyé à la société Valeco en ce sens le 11 mars 2022 n'a pas été suivi de réponse écrite.

Deux nouveaux conseillers ont posé la question du remboursement de la somme perçue. A ce jour, Valeco n'a pas demandé le remboursement de la somme versée. Il est précisé que Valeco n'a pas versé l'indemnité annuelle suivante prévue.

Les nouveaux conseillers « du collectif anti éolien » ont bien pris note de ces éléments de réponse.

Caserne des pompiers :

Une économie de 175 000 € d'investissement a été réalisée par rapport au projet initial. Au niveau du fonctionnement, la commune versera environ 30 000 € sur 3 ans.

Liste des commissions :

Les commissions communales, intercommunales et de la commune nouvelle doivent être complétées, les nouveaux conseillers municipaux sont invités à s'inscrire. Les commissions seront indexées au présent compte-rendu.

Au préalable, le travail effectué et à venir par ces commissions depuis 2020 a été présenté.

Eclairage public :

Depuis juillet 2021, la commune éteint l'éclairage public la nuit de 23h00 à 6h00 avec une extinction complète l'été. La consommation est passée de 70 000 KWh à 44 000 KWh soit une économie de 36 % pour 6 mois d'extinction. En 2020, le coût de l'éclairage public représentait 9 000 €.

Commune nouvelle :

Le projet de fusion des 3 communes du Val d'Usiers en commune nouvelle au 1^{er} janvier 2024 avance. Une charte a été réalisée avec un blason pour le Val d'Usiers et sera distribuée à la population.

Programme de recherche transfrontalier pour la protection d'espèces de l'herpétofaune franco-suisse :

La commune de Sombacour a été sélectionnée pour son caractère particulier de faune (serpents, lézards, insectes). Des espèces sont en voie de disparition et le programme prévoit la restauration de leur habitat. Un terrain communal a été sélectionné, cependant l'agriculteur qui l'exploite ne souhaite pas participer à ce programme. Un autre endroit sera proposé pour la construction d'habitat artificiel.

3 – CHANGEMENTS DE LOCATAIRES

La commission bâtiments s'est réunie pour l'attribution des deux logements communaux vacants.

- Logement situé 9 rue de la Poste : déménagement de Mr et Mme Boutherein, locataires au presbytère, à compter du 4 octobre 2022. Le loyer s'élève à 780 €, la surface du logement représente 120 m². Ahmed Kallal n'a pas participé aux débats. Accord à 13 voix pour.
- Logement situé 2 rue de l'Eglise de 80 m² : il est attribué à Mme Sandra Mary à compter du 8 octobre 2022 pour un loyer de 600 € + 80 € de provisions pour charges. Accord à l'unanimité.

4 – AVANCEMENT DE GRADE

Madame Hermance VERNIER bénéficie d'un avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe. Accord à l'unanimité.

5 – AGRANDISSEMENT DE LA CARRIERE

L'enquête publique a pris fin le 14 octobre dernier.

Une délibération de la commune avait été prise en 2018 concernant l'agrandissement de la carrière. A la suite du refus du précédent préfet, le projet est modifié. Une nouvelle enquête publique est en cours et il convient de reprendre une délibération.

Il y aura plusieurs étapes d'extension.

Redevance 2019 : 55 000 m³ extraits et 45 000 € de redevance pour la commune ;

2020 : 60 000 m³ extraits et 48 516 € de redevance perçue ;

2021 : 61 800 m³ extraits et 53 000 € de redevance perçue.

Le contrat de fortage avec la Société des Carrières de l'Est sera établi sur 30 ans.

Après acceptation du conseil municipal d'ajouter ce point à l'ordre du jour, le vote a lieu à bulletins secrets. Le conseil municipal se prononce pour l'agrandissement de la carrière à 10 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Vente de bois : la vente de bois de chauffage aura lieu le vendredi 4 novembre à 20h00 en mairie.
- ❖ CCAS : la distribution des colis aura lieu le 10 décembre à partir de 13h00. Le repas des anciens aura lieu le 28 janvier 2023 à partir de 65 ans.
- ❖ 11 novembre : la cérémonie du 11 novembre aura lieu à Goux-les-Usiers à 11h00.
- ❖ Quête du Souvenir français : elle aura lieu le 30 octobre devant la boulangerie et le 1^{er} novembre à la sortie de la messe.
- ❖ Ventes groupées : deux ventes ont été organisées pour du fioul (16 000 litres) et des pellets (13 palettes commandées).
- ❖ Hausse du point d'indice dans la fonction publique : les adjoints et le Maire renoncent à leur augmentation. Accord à l'unanimité
- ❖ Compteurs d'eau Zenner : les compteurs d'eau sont en cours de remplacement sur l'ensemble de la commune.

La séance est levée à 0h00

Prochaine réunion le vendredi 18 novembre 2022 à 20h00